Extrait du Association pour l'Économie Distributive

http://www.economiedistributive.fr/et-vibrant-cri-d-alarme

Lectures

... et vibrant cri d'alarme

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2000 - N° 1002 â€" août-septembre 2000 -

Date de mise en ligne : dimanche 29 mars 2009

Date de parution : août 2000

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

D'abord Notre affaire à tous [1] de la juge Eva Joly se lit avec plaisir et facilité : sa phrase est courte et limpide et l'auteur s'implique sans détour, mais non sans quelque humour, dans son discours qui tient tout à la fois de l'autobiographie, du témoignage courageux sur le fonctionnement, en bien des points archaïque et classique, de la "Justice" en France et du cri d'alarme un peu angoissant sur la vraie nature et les conséquences de la délinquance financière internationale, intimement intégrée au fonctionnement même de l'économie financiarisée.

Pour nous qui voulons nous "réapproprier le monde", elle éclaire utilement â€" et très pédagogiquement â€" certains des mécanismes (sociétés écrans, paradis fiscaux, etc.) par lesquels "l'argent sale" de la corruption et des trafics mafieux vient se fondre, non comme un parasite, mais comme un adjuvant nécessaire, dans les grands flux financiers mondiaux, que les États ne contrôlent plus. La "bulle spéculative" est un terme impropre, explique-t-elle : il y a maintenant « un monde en mouvement perpétuel, où l'argent en circulation, la "Fax money", de plus en plus virtuel n'a ni couleur, ni odeur, ni véritable propriétaire. Où, puisque rien ne peut plus être interdit, tout est désormais permis ». Lucide sur l'irréversibilité des mutations technologiques, elle termine cependant par une note d'espoir sur la capacité d'une opinion publique mieux informée (c'est le but de son livre) à se mobiliser dans un combat citoyen (c'est "notre affaire à tous" !), notamment pour soutenir la construction de cet espace judiciaire européen, abolissant le secret bancaire, réclamé par les sept juges européens signataires, le premier octobre 1996, de ce trop vite oublié "Appel de Genève".

---

[1] aux éditions Les arènes

Copyright © Association pour l'Économie Distributive